

Coronavirus – covid-19 en Bretagne

Réunion exceptionnelle de la Conférence sociale de Bretagne

La Préfète de région, Michèle Kirry, et le Président de la Région Bretagne, Loïg Chesnais-Girard, ont réuni de manière exceptionnelle, ce jour, le bureau de la Conférence sociale de Bretagne, lieu de dialogue social mis en place à l'échelle régionale pour un point de situation dans le cadre de l'épidémie de coronavirus covid-19. Compte tenu des mesures de restriction de déplacement, étaient réunis, dans le cadre d'une audioconférence, les présidentes, présidents et secrétaires régionaux des principales organisations représentantes de partenaires sociaux (CFDT, CGT, CFTC, CFE-CGC, MEDEF, CPME, U2P, FRSEA et ABEA). L'objet de cette réunion était de partager les problématiques rencontrées dans cette situation inédite et d'évoquer les décisions de l'État et les dispositifs mis en œuvre, pour combattre efficacement l'épidémie et garantir la sécurité économique du pays.

Cette réunion a permis de rappeler les mesures déployées par l'État en soutien aux entreprises et aux salariés, de présenter l'engagement propre de la Région, qui sera détaillé et adopté lors de la commission permanente de lundi 23 mars 2020, et d'entendre les réactions, les attentes et les propositions des partenaires sociaux.

État et Région, totalement mobilisés, chacun dans son champ de compétences, sont dans une démarche de proximité, à l'écoute des partenaires sociaux, de leurs demandes et de leurs propositions, et déterminés à apporter des réponses concrètes à leurs préoccupations.

Tous les participants ont confirmé leur engagement, chacun à leur niveau, pour contribuer à l'effort collectif et construire les réponses adaptées.

Décision a été prise de maintenir ce canal de dialogue permanent, les organisations pouvant faire remonter leurs préoccupations et propositions à l'État et, sur ses compétences, à la Région.

État, Région et partenaires sociaux se réuniront de nouveau le **vendredi 27 mars**, dans ce même format, pour échanger sur les modalités d'organisation et d'adaptation du travail, secteur par secteur, pour permettre le maintien ou la reprise d'activité dans de bonnes conditions pour les salariés comme pour les chefs d'entreprise.

Pour le Président de Région : « cette réunion a permis de partager les informations à jour sur la crise sanitaire en cours et les mesures prises pour y répondre. Elle a permis de rappeler les décisions de l'État, de présenter l'engagement propre du Conseil régional, qui sera détaillé et adopté lors de la commission permanente de lundi, et d'entendre les réactions, les attentes et les propositions des partenaires sociaux. »

Pour la Préfète : « chacun a partagé l'absolue nécessité de conduire une action cohérente entre les différents services de l'État, la Région et les partenaires sociaux, de faire converger les messages adressés à la population en général ainsi qu'aux salariés et au monde économique en particulier, de répondre aux inquiétudes par des discours clairs et argumentés »